

Fiche technique

Alpha Dégraissant polyvalent

*C'est un nettoyeur, dégraissant pour les sols et surfaces lavables.
Il permet l'élimination des salissures organiques ou minérales.*

CONSEIL D'UTILISATION

Auto laveuse : diluer de 1 à 5% dans l'eau.

Lavage manuel : dilution de 5 à 10 % dans l'eau.
Appliquer la solution au faubert ou avec un balai permettant d'effectuer un lavage à plat.
Inutile de rincer, sauf dans le cas de nettoyage de surfaces alimentaires.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide brun limpide
- pH : > 12,5
- Densité : 1,02 - 1,04

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

SÉCURITÉ SELON FDS

La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême du pH.
Corrosion cutanée, Catégorie 1.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27
pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison
France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

04-12-2017 Ind. 1



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire.